

— balbutia M. Dunnet, tout décontenancé par la surprise. — Oui, Sir Gilbert est mort !

Ulrique se couvrit la figure de ses mains en murmurant :

— Ah ! mes pressentiments ne me trompaient pas !

— Le devoir de vous annoncer cette mort, — poursuivit M. Dunnet, — est une des raisons pour lesquelles je viens aujourd'hui troubler votre retraite.

Les mains d'Ulrique tombèrent de son visage sur ses genoux ; il n'y avait pas une larme dans ses yeux, mais leur expression étrange, leur fixité firent, sans qu'il pût comprendre pourquoi, craindre à l'homme d'affaires d'avoir été trop brusque. Mais l'énergique jeune fille s'était déjà ressaisie. Elle se reprochait une faiblesse qui livrait son secret à des étrangers ; elle en conçut un violent dépit. Aussi fut-ce presque d'un ton de colère qu'elle dit :

— Eh bien ! vous m'avez annoncé que Sir Gilbert est mort, votre mission est donc remplie. Pourquoi êtes-vous encore ici ? Avez-vous quelque autre chose à me dire ? Parlez,.... mais parlez donc !....

— J'ai à vous dire, — répliqua vivement M. Dunnet, interloqué et précipitant malgré lui ses paroles, — que par suite de l'extinction de la ligne des Nevill, vous êtes, comme la plus proche parente existante, l'héritière incontestée de la fortune entière des Nevill.

Ulrique le regarda fixement. Gilbert était mort ; c'est de lui qu'elle voulait qu'on lui parlât. Elle était incapable de saisir le sens de tout ce qu'on pouvait dire qui ne le concernât pas uniquement.

— Alors, — répondit-elle à sa pensée, — le doute n'est plus permis ?

Cette fois, M. Dunnet fut certain d'avoir été trop brusque : c'était les questions violentes d'Ulrique qui lui avaient fait perdre sa méthodique et ordinaire prudence.

Grand Dieu ! n'avait-il pas provoqué un malheur ? Il connaissait des cas de gens devenus subitement fous à l'annonce d'un gros lot gagné !

— Aucun doute, comtesse, — dit-il avec empressement, — Le cas est parfaitement clair, bien que l'éventualité soit certainement imprévue. Il n'y a personne autre dont les droits....

— De quoi me parlez-vous ?.... Je parle, moi, de la mort de Sir Gilbert.... C'est dans l'incendie, naturellement ?.... A-t-on.... — et un frisson agita tout son être — a-t-on retrouvé son corps ?

M. Dunnet hocha la tête.

— Non.... malgré les plus minutieuses recherches. Malheureusement, le résultat des investigations que j'ai personnellement conduites est indiscutable. Si vous voulez bien me prêter votre attention pendant quelques minutes, je vous convaincrai qu'aucune peine n'a été épargnée pour arriver à la vérité,

Il s'approcha de la table près de laquelle était assise Ulrique, y posa ouvert un grand portefeuille de maroquin noir qu'il avait sous le bras et en tira divers papiers à l'allure officielle. Après lui avoir retracé en gros le cours de ses démarches à Vienne, il mit sous les yeux de la jeune fille les déclarations légalisées des témoins établissant que Sir Gilbert n'avait pu que disparaître dans la fournaise.

Ulrique les lut une à une, du commencement à la fin, se demandant pourquoi M. Dunnet prenait tant de peine pour la convaincre d'un fait dont elle n'était, hélas ! que trop convaincue, lorsqu'il glissa un nouvel acte devant elle.

— Qu'est-ce que cela ? — demanda-t-elle négligemment.

— Le certificat du décès de Sir Ernest Nevill, décès qui éteint le titre et fait passer la fortune en vos mains.

— Je ne vous crois pas, — dit tranquillement Ulrique.

— Mais la situation est très claire !

Et, remontant à plus d'un siècle, il établit complaisamment la généalogie de la fille du comte Emile Eldringen, que ces deux morts si rapides et si inattendues faisaient bel et bien héritière d'une immense fortune. Lorsqu'il eut fini, Ulrique, qui paraissait écouter attentivement, lui dit :

— Continuez !

Mais pendant que ses oreilles percevaient les mots, son esprit ne songeait qu'à Gilbert.

— Mais.... j'ai fini, — fit M. Dunnet tout déconcerté. — Il ne me reste qu'à m'excuser du retard qu'après mon retour en Angleterre, pour compulsier les papiers de famille, j'ai mis à vous retrouver, et encore je n'y fusse pas parvenu sans la comtesse Minart, de la branche cadette des Eldringen, à qui, heureusement, une lettre de vous avait donné votre adresse. Pour qu'il ne puisse y avoir erreur en la personne, je me suis adjoint, comme vous voyez, le notaire du district et.... j'attends que vous m'indiquiez à quelle date vous voulez venir prendre possession de vos propriétés d'Angleterre.

— Je n'ai pas à aller en Angleterre, — dit Ulrique, s'éveillant comme d'un rêve, — je ne veux pas prendre l'argent.... son argent, moi qui ai toujours repoussé ses offres.... Ne comprenez-vous pas que cela me tuerait ? Je veux rester où et comme je suis.

M. Dunnet n'en revenait pas.

— Naturellement, — dit-il doucement, comme on parle à un enfant malade, — vous êtes libre de ne pas établir votre résidence en Angleterre, ni de vivre selon votre nouvelle fortune si cela ne vous convient pas ; mais, vous ne pouvez pas faire que fortune et propriétés ne soient vôtres. Sir Gilbert ne vous lègue rien : les biens des Nevill deviennent de fait vos biens, voilà tout ! — (*A suivre*)